

**Boesset**  
**MAGNIFICAT ANIMA MEA**  
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.26]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

**ATTRIBUTION**

Si la mention du nom de Boesset dans la source, faite par le copiste du motet, n'est pas contestable, l'attribution de cette œuvre à Antoine (1587-1643) ou à son fils Jean-Baptiste (1614-1685) reste discutée (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

**SOURCE**

Boesset, *a 4. V. SSDB et org. de Boesset*, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.26), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 29-30<sup>v</sup>, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(f. 29-30 en entier ; 1<sup>er</sup> système du f. 30<sup>v</sup>)  
le titre de la main de Sébastien de Brossard  
à la fin, de la main du copiste de la musique : « Boesset »  
partie de basse continue notée sur la partie de basse vocale

**DATATION – PROVENANCE**

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

**UTILISATION LITURGIQUE**

Tous les temps.

**EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION**

**sol2,sol2,ut1,fa3 / bc**

Le motet est composé pour un chœur à quatre parties soutenu par une basse continue notée sur la partie de basse vocale lorsque celle-ci se tait. La notation indique trois parties de dessus et une de basse vocale.

**NOTES SUR LE TEXTE**

*Cantique de la Vierge Marie* (Luc, 1), avec la doxologie.

## TEXTE & TRADUCTION

1. Magnificat anima mea Dominum.
  2. Et exultavit spiritus meus in Deo, salutari meo.
  3. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
  4. Quia fecit mihi magna qui potens est : et sanctum nomen ejus.
  5. Et misericordia ejus a progenie in progenies : timentibus eum.
  6. Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.
  7. Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles.
  8. Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.
  9. Suscepit Israël puerum suum : recordatus misericordiæ suæ.
  10. Sicut locutus est ad patres nostros : Abraham et semini ejus in sæcula.
- Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.  
Sicut erat &c.

1. *Mon ame magnifie le Seigneur.*
  2. *Et mon esprit à tressailly de joye, en Dieu mon Salulaire.*
  3. *Il a regardé la bassesse de sa servante ; et à cause de cela toutes les générations me nommeront bienheureuse.*
  4. *Parce que le Tout-puissant a fait en moy de grandes choses ; et a montré la vertu de son saint Nom.*
  5. *Et sa miséricorde passe de race en race, à ceux qui le craignent.*
  6. *Il a déployé la puissance de son bras, et mis les superbes bien loin de la pensée de leur cœur.*
  7. *Il a déposé de leur siège les plus puissants, et a exalté les plus ravalez.*
  8. *Il a remply de biens ceux qui étoient pressez de la faim, et renvoyé vuides les opulents.*
  9. *Il a pris en sa protèction Israël son serviteur, rappelant le souvenir de sa miséricorde.*
  10. *Ainsi qu'il l'avoit promis à nos péres, à Abraham et à sa postérité pour tout jamais.*
- Gloire soit au Père, et au Fils, et au S. Esprit.  
Telle qu'elle a été au commencement, &c.*

(traduction : Pierre Corneille, *L'Office de la Sainte Vierge*, traduit en françois tant en vers qu'en prose, Paris, Robert Ballard, 1670, p. 150-152).

## ÉDITION MODERNE

Boesset, *Motets à voix égales*, éd. Thomas Leconte, Jean-Yves Hameline et Jean Duron, Versailles, Éditions du CMBV, 2008 (1<sup>re</sup> édition : 1997), p. 9-15.

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 2 : Canticles, Psalms, and Masses*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 22-30.